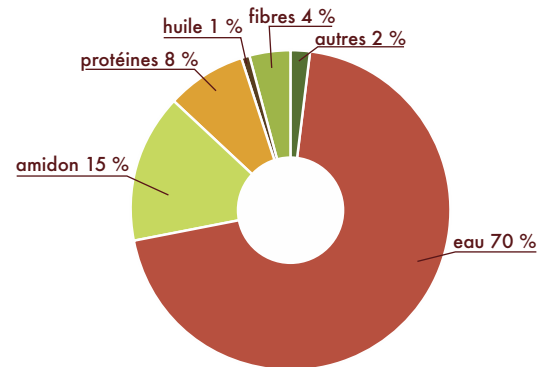


Atouts

- Plante de la famille des légumineuses, la lentille est capable de fixer l'azote atmosphérique du sol et de l'air, et ne nécessite pas d'apport d'engrais azoté. Elle permet également une restitution d'azote d'environ 30 unités pour la culture suivante.
- Culture de printemps, elle permet de diversifier les rotations et ainsi, de rompre le cycle des bioagresseurs des autres cultures (adventices, maladies, ravageurs).
- Riche en protéines et naturellement sans gluten, la lentille répond à de nombreuses attentes de l'alimentation humaine : enrichissement des menus en protéines végétales, végétarisme, flexitarisme, sans gluten. Ces marchés à valeur ajoutée permettent d'assurer aux producteurs un meilleur revenu.

Composition moyenne d'une graine de lentille cuite en g/100 g



Source : Ciquel 2013

Cycle de la culture

La lentille est une culture à cycle court (130 à 150 jours).

Stade de développement

	Base 0°C	Base 6°C
Semis - Mi-floraison	940 °C	490 °C
Mi-floraison - Récolte	560 °C	440 °C
Cycle total	1500 °C	930 °C

Variétés

Il existe différents types de lentille (verte, blonde, corail ...). Le choix de la variété dépend du débouché envisagé.

Variété	Obtenteur et année d'inscription	Caractéristiques	Points forts
ANICIA	Agri-Obtentions 1966	Verte Demi précoce avec bon développement végétatif	Très productive Variété AOC et AOP (lentille verte du Puy) ; IGP et Label Rouge (lentille verte du Berry)
FLORA	Agri-Obtentions 2002	Blonde Demi précoce	Résistance à la verse IGP et Label Rouge
ROSANA	Agri-Obtentions 2003	Corail Demi précoce	Très bonne qualité organoleptique
SANTA	Agri-Obtentions 2003	Blonde Précoce	PMG assez élevé
Lentille rose d'hiver (de Champagne)	Domaine public 1989	Ocre brun Tardif	Particularité : semis d'hiver en région Champagne

Source Agri-Obtention : <http://www.agriobtentions.fr/filieres/lentilles-sarrasin/varietes.html>
GNIS : <http://www.gnis.fr/variete/lentillon-rose-dhiver-7211>



Implantation

Terres Inovia : A. Penant



Type de sol et rotation

- La lentille s'adapte à de nombreux types de sol (argilo-calcaires superficiels, sols volcaniques, granitiques...).
- La lentille est sensible aux excès d'eau et au stress hydrique en fin de cycle : évitez les sols hydromorphes, les limons battants et les sols très séchants. Les sols profonds à grosse réserve en eau favorisent un développement végétatif exubérant au détriment de la mise en place du rendement.
- Choisissez de préférence une parcelle "propre" car les solutions de désherbage sont limitées.
- Faites attention aux parcelles à cailloux car elles peuvent compliquer la récolte qui doit s'effectuer au plus près du sol.
- La lentille est une culture sensible à *aphanomyces euteiches* et aux autres champignons telluriques tels que les fusarium et pythium qui provoquent des nécroses racinaires. Pour limiter le risque, le délai de retour de la culture doit être d'au moins 5 ans. Afin de déterminer si aphanomyces est présent dans votre parcelle, vous

pouvez réaliser un test prédictif de potentiel infectieux. Une fiche "Aphanomyces (test prédictif) de potentiel infectieux" est mise à disposition sur le site web de Terres Inovia. Elle précise les modalités de prélèvements de sol, les adresses des laboratoires compétents et apporte un guide d'interprétation des résultats.

Travail du sol

La préparation du sol est primordiale pour le développement de la culture.

- Travaillez sur un sol bien ressuyé, afin d'obtenir sur les 15 premiers cm un lit de semence meuble et aéré.
- Il est également important de limiter au maximum le nombre de passages pour éviter le tassement, en utilisant des outils combinés. Le tassement est défavorable à l'enracinement de la plante et à la formation des nodosités, limitant ainsi la nutrition azotée.

ANILS



Semis

- Semez tôt pour limiter au maximum les coups de chaud en floraison et les stress hydriques durant la période de remplissage des graines :
 - Dès février dans le Sud/Sud-Ouest
 - Entre le 5 et le 20 mars en zone de plaine
 - Entre le 15 mars et le 15 avril en altitude
- Adaptez vos densités à la date de semis :
 - Semis précoces : 270 gr/m² (75 kg/ha)
 - Semis tardifs : 300 gr/m² (90 kg/ha)
 - En altitude, 300-320 gr/m² (90-95 kg/ha)
- Semer trop dense peut s'avérer contre-productif ! Cela favorise le développement des maladies et la verse, et limite la capacité naturelle de la plante à ramifier.
- Semez à 2-3 cm de profondeur, sur un sol ressuyé.
- Si besoin, roulez après le semis pour faciliter la récolte. Si vous n'avez pas pu rouler la lentille en post semis, une intervention est encore possible au stade 5-6 feuilles de la culture.

Densité de semis (grains/m ²)	Poids de mille grains (PMG) (g)		
	28	30	32
270	75 kg/ha	81 kg/ha	86 kg/ha
300	84 kg/ha	90 kg/ha	96 kg/ha
320	90 kg/ha	96 kg/ha	102 kg/ha

Inoculation et fertilisation

- La lentille est une légumineuse : elle a donc la capacité de fixer l'azote de l'air et du sol grâce à une symbiose avec des bactéries du genre *Rhizobium*, qui se trouvent naturellement dans le sol. Il n'est donc pas nécessaire d'inoculer, contrairement au soja.
 - La lentille est peu exigeante : elle exporte 1,6 u/q de phosphore et 6 u/q de potassium.
- La fertilisation est à raisonner selon votre analyse de sol : pour un rendement de 15 à 25q/ha, apportez 30 à 50 unités de P₂O₅, 60 à 80 unités de K₂O et 20 à 25 unités de Mg.

Désherbage

Désherbage chimique : une étape souvent inévitable

Peu d'herbicides étant disponibles sur lentille, une intervention en post semis/prélevée est obligatoire pour sécuriser la gestion des adventices. Elle peut être complétée par un rattrapage au stade 3-4 feuilles si cela s'avère nécessaire.

Herbicides homologués sur lentille

	Matières actives	Concentration	Spécialités commerciales	Firme	Dose d'AMM	Nombre max. d'appli.	Prélevée	Post-levée	Intervalle entre 2 appli.	DAR	ZNT aqua	Classement CLP	Mention de danger CLP	Préconisation et cibles
Antidicotylédones	aclonifen	600 g/l	Challenge 600	Bayer	4 l/ha	2	3 l/ha maxi	1 l/ha maxi	-	7 feuilles	20 m	Attention	H351 H400 H410	En prélevée : crucifères, renouée liseron. En post-levée : renouée liseron.
	pendiméthaline + imazamox	250 g/l + 16,7 g/l	Nirvana S	BASF	2,2 l/ha	1	entre 0,8 et 1,2 l/ha	-	-	63 j	5 m	Attention	H315 H317 H400 H410	L'association en prélevée de Nirvana S avec Challenge 600 permet de contrôler en plus les renouées oiseaux.
	bentazone + imazamox	480 g/l + 22,4 g/l	Corum (peu conseillé en raison de son manque de sélectivité sur lentille)	BASF	0,3 à 0,4 l/ha	2	-	-	10-12 j	7 feuilles	5 m	Attention	H302 H400 H410	Corum n'est pas utilisé en raison de son manque de sélectivité sur la lentille.
Antigraminées	propyzamide	400 g/l	Kerb Flo	Dow	1,875 l/ha	1	1,875 l/ha en prélevée	-	-	90 j	5 m	Attention	H351 H410	Intérêt en situation de ray-grass résistant
	quizalofop-ethyl	50 g/l	Etamine Pilot	Philagro	1,2 l/ha gr. annuelles 3 l/ha gr. vivaces	1	-	1,2 l/ha gr. annuelles 3 l/ha gr. vivaces	-	45 j	5 m	Attention	H317 H319 H411	Permet de gérer les graminées sensibles.
	cléthodime	240 g/l	Centurion 240EC Second nom : Select, Exoset (+ Huile Actirob 1/ha)	Arysta	0,5 l/ha	1	-	0,5 l/ha	-	BBCH 49 (début flo.)	20 m	Danger	H304/ H317 H336/ H411	Permet de gérer les ray-grass résistants aux herbicides de la famille des quizalofop. Risque de résistance possible.
		120 g/l	Foly R Second nom : Noroit	Arysta	1 l/ha	1	-	1 l/ha	-	BBCH 49 (début flo.)	5 m		H304 H336 H411	

Compte tenu de l'évolution régulière de la réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires, il est recommandé de consulter le site officiel de l'ANSES :

<https://ephy.anses.fr/>

Lisez les étiquettes et les informations mentionnées sur les emballages de chaque produit.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée.

DAR : délai avant récolte

ZNT aqua : zone non traitée aquatique

AMM : autorisation de mise sur le marché

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en œuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

En cas de mélange, vérifiez sa conformité sur

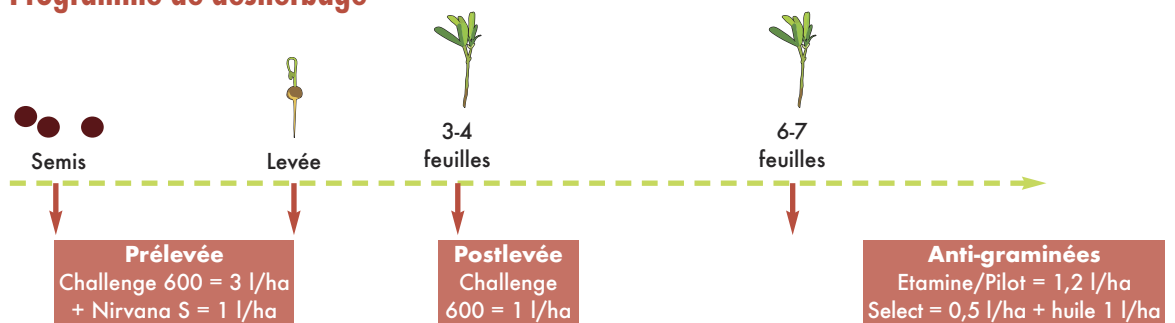
<https://www.melanges.arvalisinstitutduvegetal.fr/>. Source : ANILS et Terres Inovia, janvier 2019

 Dose recommandée

ANILS



Programme de désherbage



Source : ANILS, mai 2018

Lutte alternative : des pistes à ne pas négliger en complément du désherbage chimique



ANIIS

Les cultures associées à l'étude

Des tests de culture associées - cameline à 1 kg/ha, lin à 5 kg/ha, avoine de printemps à 50 kg/ha - sont en cours. Mais, excepté en bio, les premiers résultats semblent décevants. Car si la gestion de l'enherbement par une meilleure couverture du sol semble assurée, la concurrence sur la disponibilité en eau en fin de cycle s'exerce fortement, et impacte significativement le rendement de la lentille.

- Le labour permet d'enfouir les graines d'adventices, empêchant ainsi leur levée dans l'année et favorisant la diminution dans le temps de leur pouvoir germinatif.
- Les déchaumages et faux semis en interculture permettent une levée des adventices précoces, qui seront détruites mécaniquement avant le semis.
- Les couverts végétaux en interculture, par leur effet structurant du sol et étouffant des adventices, viennent compléter cette palette de solutions de gestion à l'échelle de la rotation.
- En cours de culture, un désherbage mécanique à la herse étrille après le semis peut également être réalisé en un ou deux passages. Le premier dit "à l'aveugle", positionné entre le semis et la levée de la lentille, permet la destruction précoce des adventices avant la levée de la culture. Plus généralement, le passage de la herse étrille s'effectue à partir du stade 3-4 feuilles de la lentille.

Ravageurs

Les ravageurs les plus préjudiciables de la lentille sont la bruche et la cécidomyie.

Thrips et sitone : à surveiller en début de cycle

- Le thrips (*thrips angusticeps*) et le sitone (*sitona lineatus*) sont des insectes de début de cycle, à surveiller entre la levée et le stade 4 feuilles de la lentille.
- Le thrips pique la plante et lui injecte une salive toxique, provoquant une déformation et un nanisme.
- Le sitone adulte se nourrit des jeunes feuilles de la lentille, mais est peu préjudiciable à la culture. Les larves peuvent provoquer des dégâts en se nourrissant des nodosités des plantes, limitant ainsi leur nutrition azotée.



Thrips



Sitone

Terres Inovia

Terres Inovia

Cécidomyie : un insecte difficile à observer

- La cécidomyie (*contarinia lentis*) est une petite mouche qui pond dans les bourgeons floraux. Ses larves se nourrissent des tissus des plantes, provoquant des "galles" et par là l'avortement des fleurs.
- Les vols de cécidomyies s'observent 2-3 jours avant le début floraison et jusqu'à pleine floraison. Il faut impérativement traiter l'adulte avant la ponte pour limiter les dégâts.
- Pour évaluer leur présence, placez une cuvette jaune (de préférence un bol jaune) quelques jours avant le stade torche dans vos parcelles et relevez-le deux fois par semaine.



Terres Inovia

Bruche : la bête noire de la lentille

- La bruche (*bruchus signaticornis* et *bruchus lentis*) de la lentille se reproduit dans les parcelles au moment de la floraison (présence de pollen) et de la formation des gousses. La femelle pond sur les jeunes gousses, et les larves se développent dans les graines avant d'en ressortir au moment de la récolte ou en cours de stockage, laissant à leur place un "trou", fortement préjudiciable pour le débouché en alimentation humaine et en semences.
- Trois conditions doivent être réunies pour que la bruche soit préjudiciable à la culture :
 - la présence de fleur,
 - la présence de gousses, lieu de ponte,
 - deux jours consécutifs avec des températures maximales supérieures ou égales à 20°C, température optimale pour l'activité des bruches.

Insecticides homologués sur lentille

Spécialité commerciale de référence	Second nom commercial ou 2 ^{ème} gamme (non exhaustif)	Substance active	Groupe IRAC	Usage traitement des parties aériennes						Mention de danger	DAR (délai avant récolte en jours)	ZNT eau (m)	DRE (h)	
				Coléoptères phytophages			Chemilles phytophages							Mouche
				Pucerons	Tordeuse	Noctuelle défoliatrice	Cécidomyie							
DIPEL DF (1)	Bacillus thuringiensis kurstaki (540 g/kg)	11A			(8)	1,0			8 (2)	NC	-	NP		
DELFIN (1)	Bacillus thuringiensis kurstaki (850 g/kg)	11A			(8)	1,5			6 (7)	NC	-	NP		
XENTARI (1)	Bacillus thuringiensis aizawai (540 g/kg)	11A			(8)	1,0			7 (2)	ATTENTION	H319	24		
HELICOVEX (3)	Helicoverpa armigera nucleopolyhedrovirus (520 g/l)	31				0,2 (3)			12 (4)	NC	-	6		
CYTHRINE MAX	COPMETHRINE, PROFI CYPYR MAX, CYPLAN MAX	3A	0,05	0,05	0,05	0,05			2	DANGER	H226 - H304 - H315 - H318 - H332 - H335 - H336 - H410	24		
DECIS PROTECH	PEARL PROTECH, SPLIT PROTECH	3A			0,42	0,42		0,42	3	ATTENTION	H226 - H410	6		
DELTA STAR	VIVATRINE EW	3A			0,42			0,42	3	ATTENTION	H400 - H410	6		
KARATE ZEON	NINJA PRO, KUSTI, KARATE FLOW, KARAI BE PRO, SENTINEL PRO	3A			0,0625	0,075		0,075	2 (9)	ATTENTION	H410 - H302 - H332 - H317	20/ 50 (5)		
KARIS 10 CS	SPARK	3A			0,063	0,075		0,075	2 (9)	DANGER	H302 - H312 - H330 - H400 - H410	20/ 50 (5)		
LAMBDA STAR	ESTAMINA	3A			0,063	0,075		0,075	2 (9)	ATTENTION	H410 - H302 - H332 - H317	20/ 50 (5)		
SUMI-ALPHA	GORKI, JELSA	3A		0,4 (6)					2 (6) (9)	DANGER	H226 - H302 - H304 - H317 - H318 - H332 - H373 - H400 - H410	5 48		

En cas de mélange, vérifier sa conformité : <http://www.melanges.arvalisinsitiduvegetal.fr>

(1) : utilisable en agriculture biologique ; plus efficace sur jeunes stades larvaires 1 et 2

(2) : maximum 3 applications par génération

(3) : utilisable en agriculture biologique. Uniquement contre *Helicoverpa* sp. (Heliiothis).

A positionner sur œufs et jeunes larves

(4) : 8 jours entre 2 applications

(5) : 20 m tordeuse et 50 m noctuelles défoliatrices et mouches

(6) : ne pas appliquer en production exsudats ; à appliquer au maximum 1 année sur 2

(7) : entre BBCH12 et 89. 7 jours entre 2 applications

(8) : Absence de références, non recommandé

(9) : Dont 1 application en floraison

Règlement CLP : Règlement européen qui met en œuvre les recommandations internationales du

SGH (système général harmonisé)

IRAC : Insecticide Resistance Action Committee

DRE : Délai Re-entrée plein champ (h)

ZNT aquatique : Zone Non Traitée aquatique

DAR : délai avant récolte

NP : non pertinent

NC : non classé

- : pas de restriction

Source Ephy Anses - Phytodata - Firmes

Usage non autorisé

Mention abeille : l'usage des insecticides est interdit dans les cultures en présence de fleurs ou d'exsudats. Avec dérogation, l'emploi est autorisé durant la floraison et/ou production d'exsudats en dehors de la présence des abeilles. Lire attentivement l'étiquette car la mention abeilles est liée à chaque usage (culture x ravageur).

F : floraison

FPE : floraison + production d'exsudats

Pucerons verts : à surveiller régulièrement

- Le puceron vert (*acyrthosiphon pisum*) envahit les parcelles dès le retour des beaux jours, se nourrissant de la sève des plantes et provoquant leur affaiblissement et l'avortement des fleurs et des jeunes gousses.
- Se multipliant très rapidement, l'évolution des populations doit être suivie de près.
- Restez attentif à la présence d'auxiliaires (coccinelles, syrphes...) qui permettent de réguler les populations de pucerons.

Tordeuses du pois : faible nuisibilité

- La tordeuse du pois (*cydia nigricana*) est un petit papillon brun dont les larves se développent dans les graines.
- Les vols de tordeuses s'observent à partir de début formation des gousses jusqu'à la fin du remplissage des gousses.

Maladies

ANILS



Aphanomyces

- *Aphanomyces euteiches* est un oomycète présent dans le sol, responsable de la pourriture racinaire. La lentille y est très sensible, sa présence pouvant provoquer jusqu'à une perte totale de rendement. Les symptômes apparaissent en début de cycle : les plantes jaunissent, restent naines et le système racinaire est nécrosé.
- Il n'existe actuellement aucune méthode de lutte contre ce pathogène.
- Afin de prévenir le risque, il est recommandé de réaliser un test de potentiel infectieux avant le semis pour connaître le niveau de contamination de la parcelle, d'éviter les légumineuses sensibles dans la rotation et d'espacer d'au moins 5 ans deux cultures de lentilles.

Plus d'informations : <http://www.terresinovia.fr/pois/cultiver-du-pois/maladies/aphanomyces/>

Déterminez le potentiel infectieux et gérez le risque de la parcelle

Prévoyez les risques liés à l'aphanomyces grâce au test prédictif de potentiel infectieux (PI).

- Le champignon peut se conserver de 10 à 20 ans dans le sol. Le test doit donc être réalisé dans toutes les parcelles où de la lentille ou du pois ont déjà été cultivé au moins une fois dans les 20 dernières années.
- Réalisez ce test à tout moment de l'année à partir d'un échantillon de terre représentatif de la parcelle. Le PI de l'échantillon est mesuré au laboratoire et le résultat est exprimé selon une échelle de 0 (pathogène non détecté dans l'échantillon) à 5 (échantillon fortement infecté).
 - PI < 1 : la parcelle est faiblement infestée. Vous pouvez cultiver de la lentille.
 - PI > 1 : la parcelle est moyennement à fortement infestée : il est déconseillé de cultiver de la lentille sur cette parcelle, le risque de perte de rendement étant important en cas de printemps doux et humide. Lorsque cela est possible, remplacez la lentille par une autre légumineuse (féverole, lupin ou soja) très résistante et qui ne multiplie pas le pathogène.

Pythium et fusarium

- Ces champignons sont responsables de nécroses racinaires et de jaunissement des parties aériennes.
- Afin de limiter les risques, semez dans de bonnes conditions et allongez la rotation.

Ascochytose (ou anthracnose)

- L'ascochytose (*ascochyta lentis*) est la maladie la plus préjudiciable à la lentille. Elle se développe sur le feuillage, les tiges et les gousses sous forme de nécroses brunes. Une forte attaque provoque la chute prématurée des feuilles et l'avortement des fleurs et des gousses. Elle est favorisée par des printemps chauds et pluvieux.
- Assurez une protection préventive avec un traitement début floraison. En cas d'attaques plus précoces, agissez dès les premiers symptômes. Dans les deux cas, intervenez avec Amistar 0,5 l/ha (azoxystrobine) + Prosaro 0,5 l/ha (prothioconazole + tébuconazole).

Botrytis et mildiou

- Appelées de manière plus générale "pourriture grise" sur les légumineuses potagères sèches, dont la lentille, ces maladies (*botrytis cinerea* et *peronespora lentis*) se développent généralement en conditions humides, tout comme l'ascochytose.
- Le traitement envisagé est identique.



Sclérotinia

- Le sclérotinia (*sclerotinia sclerotiorum*) peut être observé sur lentille sous forme d'un mycélium blanc à l'intérieur des tiges avec présence de scléroties. La maladie entraîne un dessèchement des plantes.
- La protection foliaire botrytis ou ascochytose aura une action sur sclérotinia uniquement en préventif. En parcelle, à très forte pression, l'utilisation de Contans WG permettra de réduire le niveau de pression.
- La maladie se gère surtout en préventif à l'échelle de la rotation en limitant le nombre d'espèces hôtes.



Rouille brune

- La rouille brune (*uromyces fabae*) apparaît plutôt en fin de cycle lorsque les températures sont élevées, sous forme de pustules sur les faces inférieures des feuilles et sur les tiges.
- Amistar 0,5 à 0,8 l/ha (azoxystrobine) donne de bons résultats.
- Respectez le délai avant récolte.

Fongicides utilisables sur lentille

Spécialité commerciale	substances actives	Usage Légumineuses potagères (sèches)-TPA						ZNT aquatique	Prix (RPD 2018)	Mention d'avertissement (règlement CLP)	Mentions de danger (règlement CLP)
		Lentille									
		Pourriture grise et sclérotinose (botrytis, sclérotinia)	Maladie des tâches brunes (ascochytose)	Rouille	Oidium	Nombre d'application max	DAR				
AMISTAR	azoxystrobine 250 g/l	1	0,8	1		2 (1)(2)	35	5	29-36	attention	H400-H410
HELIOSOUFRE S	soufre 700 g/l				6	6	3	5	-	danger	H318
LUNA SENSATION	trifloxystrobine 250 g/ha + fluopyram 250 g/ha	0,8	0,8		0,8	1	21	5	130	attention	H302-H400-H410
PROSARO	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l		1		1	2 (1)	35	5	52	attention	H315-H319-H361d-H410
SCALA	pyriméthanil 400 g/l	1,5	1,5			2	28	5	55	attention	H412

DVP : 5 m pour AMISTAR et LUNA SENSATION

ZNCA : 5m pour PROSARO

■ Non homologué pour cet usage

- Manque de référence

AMM : Autorisation de mise sur le marché

(1) Respecter un délai minimum de 14 jours entre les applications

(2) Une seule application par an pour sol drainé (> 45 % d'argile)

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation, etc...).

Pour en savoir plus, consulter www.terresinovia.fr

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en oeuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation.

Récolte



- La récolte débute début juillet en plaine et mi-juillet en altitude, lorsque le taux d'humidité des graines passe en dessous de 16 %.
- Intervenez tôt le matin et arrêtez quand il fait chaud pour limiter l'égrainage des gousses et la casse du grain. Un réglage lent du batteur permet également de limiter la casse des graines.
- Une vidange méticuleuse des machines est indispensable afin d'éviter le mélange avec des graines de céréales.
- Un pré nettoyage post récolte, avant stockage, garantit une bonne conservation au silo.

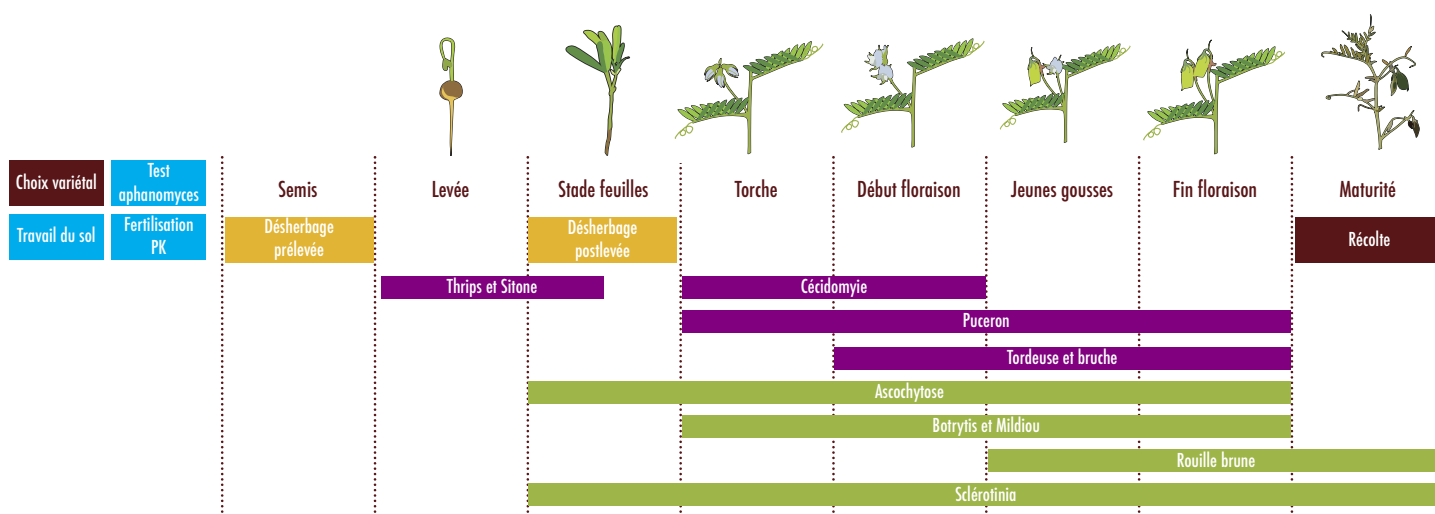
Stockage et lutte contre la bruche

ANIIS



- Assurez une bonne conservation des graines en ventilant avec l'air ambiant dès la mise au silo pour abaisser la température à 18-20°C.
- La bruche adulte peut sortir des graines au stockage. Il est possible d'intervenir pour éliminer le ravageur qui nuit à la qualité des lentilles. Plusieurs solutions sont disponibles :
 - la fumigation à la phosphine (phosphore d'aluminium ou de magnésium) qui élimine les bruches à l'extérieur et à l'intérieur des graines sans laisser de résidus. Cette intervention est à réaliser le plus rapidement possible après la récolte pour limiter au maximum les nouveaux envols de bruches dans l'environnement ;
 - l'insecticide de stockage K-Obiol UVL qui n'élimine les bruches qu'à leur sortie de la graine.

Rendez-vous de la culture



Terres Inovia : J. Lieven



Animatrice technique lentille : Gwenola RIQUET - g.riquet@terresinovia.fr

Editions Terres Inovia - 1 avenue Lucien Brétignières - 78850 Thiverval-Grignon - Tél. : 01 30 79 95 00 - www.terresinovia.fr
Avec la participation financière du Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (Casdar) géré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

La liste des produits phytosanitaires et les conseils d'utilisation sont mis à jour au 30/01/2019 mais sont susceptibles d'évoluer. Prenez soin de vous informer des évolutions de la réglementation et de consulter www.terresinovia.fr.